

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 20.-

Etranger Fr. 28.-

Chèques postaux Il c 58

Rédaction et administration:

Martigny

tél. (026) 6 10 31

PUBLICITÉ

Annonces : 15 ct. le mm.

ou son espace

Réclames : 40 ct.

Avis mortuaires : 35 ct.

Régie des annonces :

Publicitas S.A. Sion

tél. (027) 2 44 22

Martigny

tél. (026) 6 00 48

Brigue

tél. (028) 3 12 83

Courts métrages

CROIRE ET CREER

C'est à notre confrère Samuel Chevallier que nous empruntons ce texte ce texte qui explique bien la valeur du slogan de notre exposition nationale :

On se moque volontiers des grands slogans, et on a généralement raison. Pourtant il arrive qu'ils servent à quelque chose.

Croire et créer... Tout un programme ! Eh ! bien, sur le plan lausannois, il est en train de faire des miracles.

Un cas : L'Expo vient d'ouvrir un dispensaire dentaire d'urgence. Par quoi on entend un endroit où l'on peut, en cas de besoin, se faire traiter immédiatement en cas de rage de dents décidément insupportable.

Vous croyez que ce n'est rien ? Alors tentez donc de trouver un dentiste qui vous reçoive à la minute en cas de besoin ! Si vous n'en avez pas un chez lequel vous vous soignez depuis dix ans, je vous souhaite bonne chance.

C'est simple : ayant dû, récemment, avoir recours à un dentiste que je ne connaissais pas — et qui m'avait donné rendez-vous « dans trois semaines », j'ai rempli une fiche pour laquelle j'ai dû répondre à la question : — Par qui êtes-vous recommandé ?

A l'Expo, vous entrez, et cela s'arrange. Bravo !

Autre cas : la poste.

L'autre jour, qui était un jour férié, je devais poster un pli par exprès à l'adresse de « La Suisse », précisément. J'étais inquiet. — Pourvu que je tombe bien au bureau de la gare, lequel est ouvert « par intermittence », ainsi que me l'expliquait si gentiment un familier des lieux !

Mon pli en poche, nous avons passé devant la poste de l'Expo.

— Mais...

— Mais...

— Mais oui !

La poste était ouverte, avec quelqu'un derrière chaque guichet !

Peu crédule de nature, je me suis avancé timidement.

— Vous prenez les exprès ?

— Evidemment ! m'a répondu le Monsieur. Et son regard disait :

— En voilà un qui descend de son hameau ! Comme si la poste refusait les exprès...

Et voulez-vous connaître le miracle final ? Je ne vous le cache pas plus longtemps : le pli exprès est arrivé dans les délais.

Cela, c'est une chose à laquelle on ne croit plus que dans les plus hauts villages des Grisons, parce que là-bas on n'envoie jamais de lettres semblables.

Alors, courage, citoyens !

Croire et créer entrent dans la réalité.

A la pointe de l'actualité

Si, selon le dicton populaire la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse, que dire de la crainte du peuple qui a semblé gagner le Conseil d'Etat et une partie du Parlement ?

C'est à propos du centre électrique, on le sait. Celui-ci a été refusé par la majorité des citoyens qui, entre parenthèses, ne se sont pas tous demandés dans quel pays au monde on consulte le peuple sur l'opportunité d'acheter une machine à calculer (compliquée et chère ou pas, cela ne joue pas de rôle quant au principe).

Mais dans l'administration, on estime avoir besoin de cette installation, car on veut économiser de la matière grise en l'utilisant à autre chose qu'à des travaux fastidieux.

Le Gouvernement commence par décider de revenir à charge, puis subitement, sur interventions plus ou moins occultes, le projet est retiré... Car le peuple pourrait se fâcher et dire non une seconde fois.

Pour notre part, ce recul est une faiblesse. Car si l'on est convaincu de son point de vue, on prend les moyens pour le faire adopter. En cas de refus réitéré, on en tire les conséquences : c'est que la confiance n'existe plus ; donc on se retire pour faire place à d'autres qui viendront tenter leur chance.

C'est ainsi que cela devrait se passer dans une démocratie courageuse. C'est mieux que de dire : Nous sommes vos chefs et nous vous suivons...

Le droit est et doit rester un support de la vie sociale, un ensemble de règles qui en facilite l'harmonie en protégeant le faible contre le fort.

C'est une science subtile qui trouve sa justification aussi longtemps qu'elle plaque avec l'équité, la morale et le bon sens.

Dès qu'on en fait une vertu in abstracto, une entité ou une divinité à servir avant l'homme, le droit devient dangereux, même s'il fournit l'occasion de dialectiques amusantes.

Et le pire est atteint quand le droit en vient à se confondre avec le formalisme, à n'être plus qu'un contenant sans contenu.

C'est pourquoi nous continuerons, en tant que juriste, à combattre le « juridisme » qui est la forme dénaturée du droit.

Une ombre au tableau, cependant, regrettée par beaucoup : le discours du représentant du Tribunal cantonal qui, nous a confié un jeune auditeur, lui a fait mettre en doute l'impartialité possible d'un juge aussi engagé dans la politique partisane, au point de laisser percer du fanatisme.

Et en même temps, un coup fâcheux est porté au prestige de l'ensemble de notre magistrature assise.

Au Grand Conseil, on a des façons de s'exprimer à ce sujet. Ainsi personne n'a crié au scandale. Mais trois jours après on faisait une ovation à un nouveau candidat au Tribunal cantonal, M. Emery. C'était une manière indirecte de dire qu'on fait confiance totale à des juges qui savent garder leur place et de mettre en garde les autres.

On ne connaît pas encore tous les effets bénéfiques du Tunnel du Gr. St-Bernard et une certaine prudence est de mise, car mieux vaut laisser parler les faits que de s'adonner à des prophéties.

Mais un résultat au moins est acquis : c'est qu'enfin l'unité de vues s'est faite en faveur de la route et du tunnel du Rawyl, comme seul ou tout au moins comme premier passage à réaliser à travers les Alpes bernoises.

Constatant qu'une percée vers le Nord constitue le complément logique d'une percée vers le Sud, on a bien voulu dans le canton, se rendre compte qu'il ne fallait pas poursuivre plusieurs lièvres à la fois.

Et aujourd'hui, tout le monde se rue sur le problème et voudrait attacher son nom à l'œuvre.

Peu importe, en somme. L'essentiel est que le passage se crée pour rendre notre canton mieux accessible encore.

Un des prérogatives du Grand Conseil est de pouvoir accorder la grâce à des condamnés.

En cela, le Parlement n'est pas une Cour d'appel réformant les jugements

des instances précédentes. Il grâce pour tenir compte de faits inhérents à la situation du condamné, et non au délit commis. Il veut éviter que la peine, juste en soi, n'aille à fin contraire pour un délinquant qui, entre temps, a vu des tuiles lui tomber sur la tête. Parfois, on arrive à corriger une certaine rigueur formaliste.

Ce qui devient désagréable, dans notre Parlement, c'est de constater que l'usage s'implante de plus en plus de voir des députés avocats prendre

en mains des demandes de recours en grâce et, ce qui est plus regrettable, de les défendre publiquement au Grand Conseil, créant ainsi la confusion entre la profession privée et le mandat public.

Il en résulte de fâcheux quiproquos. Pire, on en arrive de la sorte à accorder la grâce à des condamnés par un simple jeu d'influences d'où semble bannie une saine objectivité.

Évitons de telles déviations.

Edouard Morand.

Vous m'en direz tant !

Sans doute êtes-vous, comme moi, un bienfaiteur qui s'ignore, et quand vous l'apprenez, à votre étonnement, éprouvez vous, comme je viens d'en faire l'expérience, un sentiment réconfortant de satisfaction intime.

Je ne me croyais pas si généreux.

Ça fait fait tout de même chaud au cœur de s'en rendre compte.

Tout avait commencé le plus simplement du monde :

« C'est pour les cheveux, avais-je dit, au coiffeur qui m'avait mis une blouse autour du cou ».

Il aime bien me voir venir, car ma tête ne lui donne que peu de travail, et nous en avons vite fini, lui et moi, avec elle.

Je ne suis pas de ces gaillards à la chevelure abondante qui n'ont aucune vergogne à réclamer une coupe, au mépris de la besogne considérable que cela représente.

Non, je m'en tiens à la nuque, aux côtés, et en cinq minutes, tout est fini.

Des clients comme ça, il vous le confirmerait lui-même, il en voudrait toute la journée.

Mais en cinq minutes on peut aborder pas mal de sujets, à commencer par le renchérissement du coût de la vie :

— Avez-vous remarqué, lui demandai-je, que les pièces de pâtisserie que l'on payait trente centimes, il n'y a pas longtemps, sont montées à trente-cinq, puis à quarante, et qu'à partir d'aujourd'hui, dans telle confiserie, elles sont à quarante-cinq, après avoir diminué de grosseur de moitié ?

Et lui, sans se frapper :

— C'est pour les employés.

— Vous pouvez faire la même observation sur le prix du café-crème ou des apéritifs, pour ne citer que deux ou trois produits.

— Oui, je vois, c'est pour les employés.

— Comment l'entendez-vous ?

— Eh bien tenez, quand nous avons obtenu nos trois semaines de vacances :

« Fort bien, s'est écrié le patron ! Et il a mis la coupe de cheveux, à trois francs cinquante. Ainsi c'est le client et non pas lui qui nous les offre ».

— Vous m'en voyez ravi.

— Dernièrement, nous avons été contraints de lui réclamer une augmentation.

— En plus du pourboire ?

— Bien entendu : « D'accord, s'est exclamé le patron, mais vous n'allez pas imaginer qu'il va déboursier de sa poche, il se contentera de la prélever dans la vôtre en prenant son petit bénéfice ».

— C'est trop naturel, voyons, et quand donc augmentera-t-il ses prix ?

— Mais immédiatement, et tenez, vous allez rire, savez-vous combien je dois vous compter cette coupe de cheveux ?

— Je n'en ai aucune idée.

— Quatre francs cinquante.

Il a raison, c'est tordant de devenir mecène sans le savoir !

A. M.

Programme de la journée cantonale des malades

Pour la journée cantonale des malades, le 7 juin 1964, à Sion, sur les terrains aimablement mis à disposition par la Direction des casernes militaires, le programme suivant a été établi par l'Association des brancardiers du Valais :

9 à 10 heures : arrivée des malades, collation

10 heures 30 : arrivée de la statue de Notre-Dame de Fatima, procession

12 heures : diner offert aux malades

15 heures : Office divin célébré par SE Mgr Nestor Adam, évêque de Sion, communion des malades, bénédiction

16 heures 30 : Cérémonie des adieux, départ des malades.

1) Un grand parc pour voitures sera mis à disposition des automobilistes, transportant des malades, dans l'enceinte des terrains des casernes.

2) Le diner sera offert gracieusement aux malades par l'Association des brancardiers du Valais. Les personnes accompagnant les malades ou venant leur rendre visite, pourront diner sur place, pour le prix de fr. 4.—

3) Les demandes d'inscription pour la journée des malades, doivent être adressées par les brancardiers, les infirmières ou sages-femmes de chaque localité, au secrétariat paroissial de M. le Rd Abbé Oggier, curé du Sacré-Cœur, à Sion.

Dernier délai d'inscription : 26 mai.

4) Toute la population de Sion et du Valais, est invitée à venir fêter sur place « nos seigneurs, les malades ». Les visites d'amitié, soit dans la matinée, soit dans l'après-midi, seront un témoignage de fraternité chrétienne.

S'associer à la messe, célébrée pour les malades, c'est s'unir à eux en présence du Christ, pour chercher à toujours mieux les aimer, les comprendre, les servir.

Alors, et cette journée valaisanne de l'Expo ?

Les questions que nous avons posées dans notre précédent numéro étant restées sans réponse, nous nous voyons dans l'obligation de continuer notre campagne concernant la journée valaisanne à l'Exposition Nationale le 29 juin prochain, jour de St. Pierre et Paul, fête chômée chez nous. En parcourant les colonnes d'un de nos confrères de Lausanne, nous sommes tombés sur l'article suivant que nous reproduisons intégralement :

« Hier, enfin, le Tessin nous a offert un défilé plus enthousiaste que coloré, un défilé à la bonne franquette, qui n'a

pourtant pas fait oublier Glaris et Zoug. Bâle, Berne, le Valais y parviendront peut-être, mais la tâche sera difficile. Je ne sais pas pourquoi, une simple idée, je mise sur les Valaisans. C'est un simple pronostic personnel et qui n'engage que son auteur, lequel, je le précise, n'est pas né au pied du Cervin ».

C'est clair et net, on compte sur le Valais pour présenter une journée cantonale digne de l'Expo.

Alors on relève le défi ou bien si nous nous dégonflons misérablement.

Pour l'instant, une chose est certaine.

La journée valaisanne s'annonce sous les plus mauvais signes.

Certains « pontes » contactés pour participer à cette journée, en font une affaire de prestige personnel plutôt que de prestige cantonal.

Qu'on en juge :

Un directeur de chansons, qui s'imaginerait à lui seul le Valais, s'oppose à ce qu'une autre chanson se rende également à Lausanne. - Motif : la seconde chanson ne ferait pas partie, selon ce pont, de la Fédération des costumes.

Et voilà ! parce qu'une société n'a pas rempli un formulaire, elle n'a pas le droit de représenter le canton, quand bien même elle a porté dans toute l'Europe le nom du Valais.

Un simple festival de musique, une simple inauguration de costumes, une petite réunion de chanteurs, de gymnastes, de footballeurs, de tireurs, de joueurs de quilles ou de pétanque donne lieu à des

communiqués de presse, à des papillons, à des affiches longtemps à l'avance. Pour la journée cantonale qui doit se dérouler dans un mois, rien !

Un groupement qui a été contacté par téléphone il y a un mois, n'a toujours pas reçu de confirmation écrite.

Alors, une fois de plus, nous posons des questions :

Comment se déroulera la fête cantonale valaisanne ? - Qui y participera ? - Qui en est le responsable ?

Tant que nous n'aurons pas reçu de réponse à ces questions, nous continuerons à alerter l'opinion publique.

L'honneur du canton est en jeu, et nous n'allons pas le laisser baisser dans l'estime de milliers de spectateurs parce qu'un comité fantôme d'organisation s'est avéré, pour des raisons plutôt obscures, incapable de mettre sur pied quelque chose de valable.

Le Tessin, qui est pourtant situé à l'autre bout de la Suisse, a déplacé plus de 2.600 participants à sa journée.

Si ceux qui ont la responsabilité de notre journée cantonale sont incapables de faire ne serait-ce qu'aussi bien que nos amis d'outre Gothard, qu'on les flanque dehors pendant qu'il en est encore temps.

Il ne manque pas de gens en Valais aussi capables si ce n'est plus de mettre sur pied une telle journée, sans faire du racisme, et sans en faire une affaire discrète (trop) qui se joue entre petits copains.

P. A.

VOTATIONS FÉDÉRALES

Comme prévu, le peuple suisse a accepté, malgré une participation très faible (35,6%), la loi fédérale sur la formation professionnelle.

Si on s'attendait généralement à une victoire des partisans de la loi fédérale sur la formation professionnelle, on pensait généralement que cette victoire serait plus marquante.

Comment se fait-il qu'un projet de loi qui rencontrait la faveur de la presque totalité des partis politiques, des grandes associations économiques industrielles ou commerciales soit refusé par le tiers des électeurs.

Il faut rechercher ce manque de panache dans la victoire, dans le fait, qu'une formidable abstention s'est faite lors de cette votation.

Appel du beau temps et des voyages,

ou plus simplement lassitude ou indifférence du corps électoral.

Peu importe la raison qui a motivé cette sorte de désertion des urnes ; le principal étant, que cette loi soit acceptée.

Voici les résultats par canton d'abord et ceux concernant le vVlais, par district, ainsi que les résultats des communes du district de Martigny et d'Entremont :

	Oui	Non
ZURICH	84.296	44.230
BERNE	46.029	21.049
LUCERNE	11.477	8.563
URI	2.829	1.563
SCHWYZ	4.665	2.410
OBWALD	1.126	561
NIDWALD	1.565	986

(Suite en page 6)

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY

La Petite Galerie présente une exposition charmante d'une artiste non moins charmante

C'est bien à dessein que j'intitule de cette manière cette chronique destinée à la présente exposition qui vient de s'ouvrir dans la petite galerie de Mme Spagnoli. Certes, le grand connaisseur qui se rendra à la route du Simplon sera quelque peu désorienté au premier abord par la diversité des toiles et surtout par les aspects insolites de quelques-unes des œuvres qui sont présentées.

Dans certains tableaux, l'artiste semble nous donner l'impression d'une intense chaleur interne, d'une sorte de feu dévorant qui minerait tout son être.

Puis, sans que rien ne le laisse deviner, on tombe en arrêt devant une toile (la rose) qui nous apporte un contraste saisissant. Avant, c'était la couleur, la chaleur, la vie des ports méditerranéens.

Maintenant, c'est le dépouillement, je dirais presque le dénudement le plus complet, d'une rose de Noël, seule dans un vase et qui arrive au terme de sa courte vie.

Dans cette toile, l'artiste semble être en proie à une sorte de crise de mysticisme qui la pousse à peindre comme si c'était là le crépuscule de sa vie.

Fête paroissiale

C'est donc dimanche dernier que M. le Rd prieur Clivaz a célébré le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale dont près de 16 ans passés dans sa chère paroisse de Martigny.

A cette occasion, une foule nombreuse de fidèles a participé à la messe solennelle célébrée dans l'église paroissiale de Martigny. M. le chanoine François Fiey desservant de Ravoire, a prononcé l'allocution de circonstance. Après l'office divin, un cortège d'ecclésiastiques, de membres de la famille et des autorités civiles du conseil mixte, s'est rendu sous la place du Préau de l'église décorée de drapeaux et de fleurs multicolores. Là, sous les immenses marronniers qui protègent de leurs branches séculaires la petite place — qui servait autrefois aux criées publiques aujourd'hui abandonnées — M. Ami Delaloye au nom du Groupe catholique des hommes et de la communauté paroissiale, a dit les sentiments de gratitude des paroissiens pour tous les efforts déployés, sur tous les plans, en faveur de la paroisse de Martigny. M. le chanoine Clivaz,

Pourtant, à bavarder à bâtons rompus avec Maritza Faes, on se rend immédiatement compte que c'est là une impression fugitive et qui ne révèle en tout cas pas le tempérament dont elle fait preuve. Autodidacte de la peinture, Maritza Faes, qui habite la Tour de Peilz, partage son temps entre l'art pictural et ses devoirs de mère de famille.

A Saint-Saphorin, dans le canton de Vaud, sa récente exposition avait obtenu un très grand succès auprès des amateurs qui ne pouvaient pas et qui ne peuvent pas rester insensibles devant ses toiles. A Martigny, le public a semblé boudier cette exposition les premiers jours.

Cependant, il ne fait aucun doute que ceux qui prendront le chemin de la petite galerie en reviendront surpris, charmés et contents. Surpris de découvrir un tel talent chez une artiste qui s'est faite toute seule et qui n'a pas été influencée par un maître, charmé par la beauté des toiles qui sont exposées et contents de s'être laissé guider et de ne pas avoir fait du « racisme » auprès d'une artiste encore inconnue, mais qui a de grandes chances de s'imposer d'ici quelques années. P A

visiblement ému, a à son tour remercié tous les fidèles et ses collègues pour la belle fête de ce jour et a renouvelé son vœu de continuer par la suite à œuvrer en faveur du bien spirituel et général de la collectivité dont il a la responsabilité morale et religieuse. Des chœurs furent ensuite chantés par la schola cantorum.

A notre tour, nous souhaitons encore au jubilaire une heureuse activité à Martigny, dans la compréhension réciproque indispensable.

Enfin la route de Ravoire

La petite station de Ravoire sur Martigny va enfin être dotée d'une route carrossable à la hauteur des exigences actuelles de la circulation. Il faut souhaiter que les travaux soient vivement menés à bien pour rattraper le retard et que l'ancienne route ne soit plus, désormais, comme celle de l'ancienne Forclaz, qu'un souvenir des temps préhistoriques...

Nul doute que ce nouveau moyen d'accès permettra à la station de Ravoire qui est un véritable balcon sur la plaine du Rhône, un nouvel essor pleinement mérité.

Le tourisme à Martigny

Samedi et dimanche une grande animation s'est manifestée à Martigny et dans toute la région voisine. Le beau temps est un facteur de tourisme de premier ordre.

Samedi, les délégués de l'association des assureurs ont tenu leur assemblée au Casino Etoile et ont été l'objet d'une réception à l'Hôtel de Ville par la municipalité. Le soir, une fête familiale s'est déroulée à l'hôtel Etoile.

Amitié valdotaine

Depuis longtemps, les relations entre la ville d'Aoste et Martigny sont excellentes et se développent sur tous les plans. Depuis l'ouverture du tunnel du Grand-Saint-Bernard, ces échanges se multiplient à un rythme extraordinaire. C'est ainsi que dimanche, deux cars sont arrivés sur la Place Centrale devant l'Hôtel de Ville, venant du village d'Issime (situé près de Pont-Saint-Martin, en direction de Gressoney). Presque toute la population avait tenu à venir à Martigny, dans un geste sympathique, pour rendre visite aux quatre frères d'Andrès, originaires de ce petit village valdotain. C'est dans la joie que, sous la direction de la famille d'Andrès, installée notamment à Martigny et à Fully, la fanfare communale d'Issime a interprété les plus beaux morceaux de son répertoire, non sans avoir été l'objet d'une réception chaleureusement arrosée. Puis les amis valdotains se sont rendus à Fully chez un autre d'Andrès, au Cercle démocratique, et furent également l'objet d'une réception dans les caves de la maison Valloton qui occupe plusieurs personnes du val d'Aoste. Le soir, tout le monde est rentré dans la liesse générale, enchanté de ce bref passage dans notre cité.

SAXON

Rallye du Centenaire de « La Concordia »

Désireux de marquer, à leur manière, le centenaire de la Concordia, les jeunes radicaux de Saxon ont décidé de mettre sur pied, un grand rallye du centenaire.

Pour ce faire, ils ont mis au point un programme remarquable et ont fixé la date de ce grand rallye au 7 juin prochain.

Tous les radicaux, jeunes et moins jeunes, sont instamment invités à réserver cete date afin de participer à ce rallye.

Cinéma Corso

« LE TEMPS DU GHETTO » de Frédéric Rossif

Un éminent critique, Claude Mauriac, a affirmé avec raison que la présentation du film « Le Temps du Ghetto » devrait être obligatoire dans le monde entier. C'est un document implacable qui dépasse tout ce que l'on peut imaginer.

Frédéric Rossif, dont on a pu apprécier la valeur de « Mourir à Madrid », a fait revivre le monde disparu du ghetto de Var-

sovie en rassemblant tout ce qui avait été filmé sur ce gigantesque camp de la mort et en faisant commenter son choix d'images par quelques survivants. Il avait à sa disposition 4000 mètres de film tournés par les Allemands eux-mêmes dans le ghetto. Il a trouvé en Allemagne de l'Est, en Pologne, en Israël et en France des documents photographiques pris également

dans le ghetto de Varsovie. Il a ensuite recherché les survivants de cette tragédie. Après les avoir fait assister à une projection des documents, il les a placés devant sa caméra pour qu'ils racontent leurs souvenirs personnels. Il a ensuite mêlé ces témoignages avec les images du film afin d'obtenir un document d'un seul tenant.

L'histoire du ghetto se déroule ainsi devant nous comme une tragédie antique. Varsovie capitule le 27 septembre 1939. Au début on se borne à reléguer les Juifs dans le ghetto. Puis intervient la discrimination. On cherche à isoler les habitants du ghetto. On leur interdit de sortir de leur quartier à certaines heures. On les oblige à porter une étoile jaune. On leur barre l'accès à certains restaurants. On vit en pleine ségrégation. On élève un mur haut de trois mètres autour du ghetto et celui qui le franchira sera puni de mort.

Puis commence l'agonie. La faim, le froid, le typhus déciment cette population qui s'entasse jusqu'à 14 par pièce. Les déportations commencent vers les camps de la mort. Les Allemands trouvent que l'on ne meurt pas assez vite. Et c'est la fin. Les derniers hommes valides qui ont réussi à se procurer des armes se battent pendant plusieurs semaines, maison par maison, étage par étage. On étrangle les nourrissons dont les cris trahissent la présence des combattants. Le dernier jour il ne reste plus un bâtiment debout. 600 personnes, sur 600 000 que comptait le ghetto, ont pu s'enfuir par les égouts. Il n'y a plus qu'un immense champs de gravats.

Il y a dans ce film des images atroces et insoutenables qui vous poursuivent longtemps. On se demande comment des opérateurs gras et bien nourris, ont pu filmer pour Goebels, chef de la propagande du IIIe Reich, ces charrettes couvertes de cadavres, ces enfants au regard de vieillards qui mendient sur le trottoir, ces soldats qui se font photographier en riant aux côtés de squelettes vivants. On n'est plus très fier de notre civilisation chrétienne qui a permis cela: Personne n'a le droit de ne pas voir ce film, car l'important c'est aussi de ne point oublier, afin que de telles atrocités ne se reproduisent jamais.



AUTOMOBILISME

Course du Beaujolais :

Jean-Claude Rudaz pulvérise le record et remporte sa quatrième victoire consécutive



Dimanche soir, une fois de plus, une excellente nouvelle tombait au télex à la rubrique auto.

Notre coureur séduis Jean-Claude Rudaz venait d'enregistrer sa quatrième victoire consécutive en remportant haut la main hier la course de côte du Beaujolais.

Ce n'est pas tout. Jean-Claude réalisait par la même occasion un nouveau record de l'épreuve en couvrant les 16 km. en 9' 49".

L'ancien record était de 10' 1". La moyenne de 112 km-h. pour un course de côte n'est rien moins qu'extraordinaire et les commentaires étaient élogieux hier soir à radio Monte-Carlo.

FOOTBALL

Forward - Martigny 1-2

(mi-temps 0-0)

Terrain excellent, temps ensoleillé, 500 spectateurs, arbitre M. Bulliard, Fribourgeois.

Forward : Beiner ; Cachin, Gehring II ; Roulet, Rotacher, Tremollet ; Abbet, Francioli, Anken, Degaudenzi, Nicola.

Martigny : Biaggi ; Ruchet, Martinet ; Roudit, Massy, Kaelin ; Pellaud, Pitet, Grand R., Grand M., Moret (Joris).

A la 40e minute Pellaud blessé cède sa place à Joris. A la 75e minute Martinet durement touché doit sortir et Martigny joue à 10 hommes.

Buts : M. Grand 47e, Degaudenzi 51e, Pittet 86e.

Le M-S avait une carte très importante à jouer à Forward. Il a remporté une victoire qui est tout à l'honneur de sa vaillante équipe de jeunes qui a fait preuve d'une grande volonté, et permet ainsi à notre équipe fanion de se placer à la 10e place du classement.

A la première mi-temps, les deux équipes se sont observées et les chances de buts furent égales de part et d'autre. L'excellent Biaggi se distingua par des arrêts de grande classe. A la 40e minute Pittet marque, mais touche la balle avec la main et l'arbitre donne le coup de réparation et la pause intervint sur le score de 0 à 0.

Dès la reprise Martigny se porta à l'attaque et à la 51e minute l'excellent Michel Grand ouvrit le score par un tir à effet qui passa par-dessus le gardien. Forward se ressaisit immédiatement et Anken centre sur Degaudenzi et celui-ci par un puissant tir dans l'angle bat Biaggi.

Martigny ne se décourage pas pour autant et se porte à l'attaque, mettant la défense adverse souvent en difficulté. La tension monte et tout le monde pensait dé-

jà au match nul, mais à la 86e minute l'excellent Moret centre sur Pittet qui reprend la balle de valée et c'est la victoire de Martigny. Victoire qui, il faut le relever, est due au travail de toute l'équipe qui a joué avec cœur et qu'il faut féliciter sans réserve. Il faut malheureusement déplorer l'accident de Martinet auquel nous présentons nos vœux pour un prompt rétablissement.

Le M-S qui court des heures difficiles, mais avec la volonté de tous les joueurs de son comité et de son entraîneur parviendra à s'en sortir de cette impasse. G. E.

Station cantonale de la protection des plantes

ARBORICULTURE

Attention à la tavelure

Les conditions climatiques de ces derniers jours ont été très favorables au développement de cette maladie cryptogamique.

Ceux qui n'ont pas encore exécuté le deuxième traitement postfloral feront bien de le faire immédiatement.

Bouillie : soufre mouillable (No 51 a) ou fongicide organique (Nos 65 à 67a et 69 à 72) + Karathane.

Araignée rouge

Dans plusieurs vergers on a observé des graves attaques de l'araignée rouge. Les arboriculteurs surveilleront leurs cultures et en cas de nécessité ils interviennent avec un système ou un acaricide spécifique (ce dernier pour les races résistantes).

DISTRICT DE SIERRE

SIERRE

Des jeunes qui font plaisir

Disons vite qu'il s'agit de ces grands garçons qui font partie de la Jeunesse radicale de notre ville.

Nous savons bien que pour la masse, ce sont autant de figures inconnues. Pourquoi inconnues ? C'est simple. Le fort de ces adolescents, n'est pas de participer à tous les cortèges, avec de puissantes cordes à la boulonnière.

A cela, ils préfèrent et de loin, le travail utile, accompli sans donner préalablement, des coups de grosse caisse, sur les places publiques. C'est ainsi qu'au cours du dernier hiver, ils se sont souvent rencontrés, sans autre chose à la clé que le désir de se retrouver entre copains, et de discuter ouvertement des choses du parti, de ses chefs, et des tâches accomplies par ces derniers, pour le bien de tous les citoyens. Et, vous l'aurez lu en son temps, dans leurs discussions ils jettent sur le tapis, des problèmes d'ordre communal si inattendus, que bien souvent leurs aînés s'en trouvent tout baba. Et se voient obligés de lâcher un sonore « Bravo les petits ».

Mais, il convient de signaler aussi, que ces frais moustachus, s'occupent aussi à proposer des distractions fort valables à tous ceux de leur cercle. C'est ainsi qu'ils ont mis sur pied des séances de cinéma, où les films projetés étaient d'une qualité bien au-dessus de celles à la noix de coco qu'on nous condamne si souvent à ingurgiter dans tant de salles obscures.

Seulement voilà, les beaux films ça coûte cher. Et ça conduit assez régulièrement les organisateurs à avaler d'amers

bouillons, lorsque le taux des spectateurs n'atteint pas le 100 % prévu à l'instant du budget. Comme cela a été ici et là le cas dernièrement, la caisse de notre Jeunesse radicale est aussi plate qu'une punaise qui aurait roupillé tout l'hiver sous un matelas.

Mais cela n'a pas d'importance. Débrouillards comme le sont nos jeunes, ils ont déjà découvert la recette de faire du fric. Eh! oui, ils ont demandé les locaux de la cavé Orsat, qu'ils vont transformer pour quelques heures, en un Night-Club, de derrière les cageots. Et dans ces locaux qui ne demandent pas l'air conditionné, tant il y fait agréable, ils flanqueront un orchestre qui a la réputation, toutes les fois où il se produit, de rendre les jeunes, et les moins jeunes aussi, fous de la danse, sera en quelque sorte dirigée par les inoffensifs Don Juan du village, Albert et Jean-Paul Meyer, il est à prévoir que ce grand bâtiment du bas de la Bonne-Eau, abritera durant deux soirs, toutes les plus jolies poupées de la Contrée.

Donc tous au bal des JRS samedi 30 et dimanche 31 mai prochains.

L'engrais du jour...
L'engrais de demain...

GRO-GREEN

combat chloroses et coulures.

Engrais Foliaire avec Diétine.

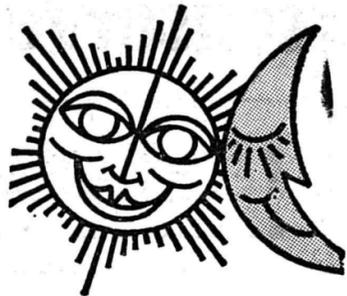
Droguerie JORDAN - Sion

P 627 S

Migraines:

Mélabon

le médicament réputé sous forme de cachets



Riviera - Adria
vacances idéales à la mer

Sous le signe du soleil et de la lune, nous vous offrons à vous aussi détente et repos.

Sur 100 pages, notre Guide de vacances contient plus d'un millier de projets intéressants; voici quelques suggestions: Avec **Popularis-Sudexpress**, voyage de jour rapide et fort apprécié.

Avec votre propre voiture, réservation de chambres à vos étapes et description de votre itinéraire.

Par avion, vols charter avantageux avec Airtour Suisse à destination de Rimini, Albenga, Pise.

Plus de 400 hôtels et pensions. Tout compris: par exemple avec Sudexpress à partir de la Suisse:

	8 jours	15 jours
ADRIA	155.—	239.—
RIVIERA	170.—	275.—
VILLAGE (de bungalows)	159.—	257.—
VILLAGE DE TOILE		
(y compris pension)	154.—	245.—
Caravanes et appartements de vacances, sans pension et voyages, 4 personnes	155.—	310.—

Les enfants bénéficient de fortes réductions.

Nos arrangements sont encore plus avantageux grâce aux timbres de voyage.

Demandez le programme détaillé et gratuit à:



Popularis Tours

Lausanne, Grands Magasins « Au Centre », 28, rue St-Laurent, téléphone (021) 23 15 23
Berne, Waisenhausplatz 10, tél. (031) 2 31 13
P 3801 Y

Importante Compagnie Suisse d'assurance cherche pour les districts de Martigny et Entremont un

représentant

qui sera formé professionnel (cours central d'instruction aux frais de la Compagnie).

Fixe, commissions, remboursement des frais. Caisse de prévoyance après deux ans d'activité. Adresses à disposition.

Conditions exigées: Bonne présentation, moralité irréprochable. Age minimum: 25 ans. Messieurs d'un certain âge pourraient entrer en ligne de compte.

Adresser offres manuscrites, photo et curriculum vitae s/ch. 44297-42 à Publicitas Sion.

P 12 Z

GRO-GREEN
...nutrition foliaire avec DIETINE

Vignerons-Agriculteurs:

Ajoutez à vos traitements « GRO-GREN », l'Engrais Foliaire complet N-PS-K 20-30-10 avec DIETINE. Cela en vaut la peine.
NOMBREUSES RÉFÉRENCES

Droguerie JORDAN - Rue du Rhône - SION
Tél. (027) 2 20 83 P 627 S

Epho
Insecticide à base de parathion

Pour lutter contre la plupart des insectes nuisibles en arboriculture, en horticulture et dans la vigne.

Siegfried S.A., Zofingue

PUBLICITAS S. A., Succursale de Sion

offre intéressante

activité commerciale et publicitaire

à jeune homme connaissant parfaitement le français et l'alleman, bon rédacteur, aimant le contact avec la clientèle.

Place intéressante et d'avenir pour candidat actif et sérieux, doué d'initiative.

Date d'entrée à convenir, semaine de 5 jours. Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Offres détaillées avec curriculum vitae et références à adresser à la **Direction de Publicitas S. A., Avenue du Midi 8, Sion.**

On cherche pour fin mai

FILLE ou DAME

pour la tenue d'un ménage soigné d'une personne. Vie de famille. Ecrire s/ch. P 8201, à Publicitas Sion.

P 8201 S

On cherche

employé(e) de bureau

ayant déjà pratique. Ecrire s/chiffre P 8211, à Publicitas Sion.

P 8211 S

Café-Restaurant à Martigny, demande

SERVEUSES

service par rotation

Tél. (026) 6 11 04. P 65599 S

A VENDRE

- 1 bascule romaine (100 kg.)
- 1 bascule romaine (3000 kg.)
- 1 tapis roulant élect. (8 m.)
- 1 silo ballast 50 m3 (3 bouches)
- 1 moteur B.L.D. Saurer (30.000 km.)
- 1 camion Intern, basculant (4 m3).

Tél. (021) 74 13 46 (le soir). P 59 L

A vendre

FIAT 2100

couleur gris-bleu, très bon état. Tél. (026) 6 61 16. P 65574 S

Station service et kiosque

à remettre de suite. Pas de reprise. Salaire fixe pour le service d'essence. Exploitation du kiosque par le preneur, pas de loyer. Bénéfice total du kiosque. Affaire intéressante pour personne entreprenante.

Camping 13 Etoiles, St-Léonard. Tél. (027) 4 43 33. P 639 S

2 caravanes

résidentielles, 6-8 places, neuves, « Fairview » cédées avec rabais d'importateur.

Camping 13 Etoiles, station-service « 99 » St-Léonard. Tél. (027) 4 43 33. P 639 S

A vendre

ACQUA SCOOTER

2 places, moteur 150 cm3 (valeur neuve Fr. 1900,- cédé à Fr. 1000,-).

Station - Service Sarom « 99 » St-Léonard. Tél. (027) 4 43 33. P 639 S

TOUS IMPRIMÉS

chez

MONTFORT MARTIGNY

Cinéma



Lundi 25 et mardi 26 - (16 a. révolus) - Un captivant « policier »:

TRAFIC A SAIGON

avec Odile Versois.



Jusqu'à jeudi 28 - (16 ans révolus) - Un film poignant, réaliste:

LE TEMPS DU GHETTO

tiré de bandes authentiques, par Frédéric Rossif.

6 16 22

FISCHER

Pompes. Nouveaux modèles à membranes.

Motopompes - haute pression, turbo-diffuseurs, châssis-bosette (400 à 2000 litres) bois et plastic, s'adaptant à tous les tracteurs.

Tuyaux de sulfatage.

IRUS UNITRAC

Monoaxes, 7 à 12 CV avec différentiel et blocage, et ses nombreux outils, soit: faucheuse, treuils, charrue, pompes arrosage et sulfatage, remorque, etc.

Pièces de rechange et réparations

Roger FELLAY

Machines agricoles **SAXON - Tél. (026) 6 24 04**
P 236 S

A vendre

Dauphine-Gordini 1960

toit ouvrant, intérieur simili (45.000 km.) - Véhicule en parfait état. Avec garantie.

Dauphine 1959

(25.000 km.) - Véhicule de 1ère main. Prix intéressant.

Renault R-8 1963

(30.000 km.), comme neuve, garantie. Ces véhicules sont vendus expertisés. **GARAGE DES ALPES, A. Zwissig, SIERRE.** Téléphone (027) 5 14 42. P 639 S

GRAND BAL

Orchestre „Ricardy's“

Soirées

du samedi 30 et dimanche 31 dès 16 heures

aux caves ORSAT, sortie ouest de Sierre

BAR - CANTINE - RACLETTE

BAL organisé par les JEUNESSES RADICALES de Sierre

PRIX CHOC



MAINTENANT SEULEMENT

Fr. 1.10

Non seulement produire, mais également conserver

GREFP :

Il n'est pas d'homme grand que l'anxiété n'ait accompagné comme une sœur.

Dans un pays de production comme le Valais, il ne suffit pas de produire, mais encore faut-il écouler. Quelle est la meilleure méthode que celle qui consiste à fournir tout au long de l'année des produits de qualité et d'une remarquable fraîcheur ? Tel est le but que poursuit la société des frigos de Charrat-Fully qui fête cette année ses 20 ans d'activité.

Lire dans ce numéro :

- Inauguration à Ardon.
- Le MS sur le chemin du sauve-tage.
- Vernissage à la petite galerie.
- La journée valaisanne à l'Expo.

20 ans d'exploitation frigorifique à Charrat-Fully

La « Folie visionnaire » de quelques charratins a finalement eu raison des esprits rétrogradés

21 MAI 1944

La fanfare « l'Indépendante » dirigée par M. Monod, interprétant la « Marche du Sacre du Prophète » de Meyerbeer, accueille à 11 h. 45 les promoteurs de la construction des frigos de Charrat-Fully et leurs invités.

Ce jour d'inauguration est le prétexte à une grande fête populaire.

Il est vrai qu'une telle inauguration est non seulement inconnue en Valais, mais encore inusitée en Suisse puisque c'est la troisième réalisation de ce genre dans notre pays, les deux premières étant Langenthal et St-Margrethen.

Comment concevoir une telle fête sans banquet officiel et surtout sans discours. Le banquet fut excellent et les discours unanimement élogieux.

Il est vrai que l'équipe qui avait lancé l'idée des entrepôts frigorifiques et surtout qui avait réalisé ces entrepôts avait droit à ces gerbes de fleurs.

Le premier à ouvrir les feux oratoires fut M. le conseiller national Camille Crittin secrétaire du conseil d'administration qui

rendit un hommage chaleureux à M. Hermann Gaillard, pionnier de cette réalisation.

MM. Sauthier, vice-président de la commune de Charrat, Pahud, chef du contrôle des prix, Bonhôte de la division du commerce, Geiser, de la « Fruit-Union », Comtesse, président de la Chambre valaisanne du commerce, Chenaux, directeur du 1er arrondissement des CFF, Morand président de Martigny-Ville, Desfayes président de l'Association agricole du Valais, Giroud, de l'Union valaisanne des marchands et des expéditeurs de fruits, félicitèrent également, chacun à leur façon les promoteurs et les réalisateurs des entrepôts frigorifiques, qui, malgré le manque d'enthousiasme de beaucoup, ont persévéré dans leur idée.

21 MAI 1964

Pas de fanfares, pas de drapeaux.

Quelques dames encadrant quelques messieurs, certains âgés, ceux qui étaient déjà de la fête il y a 20 ans, d'autres jeunes, ceux qui ont repris le flambeau des mains des anciens, trop tôt disparus.

Malgré ce manque de panache, cette journée est pour le moins aussi historique que celle d'il y a 20 ans.

Aujourd'hui, en toute simplicité, on fête non seulement les 20 ans d'exploitation des frigos, mais encore leur réussite et surtout l'essor qu'ils ont donné à l'économie fruitière et maraîchère de tout le canton.

Utopique à l'époque, l'idée des frigos de Charrat-Fully est devenue maintenant une réalité qui non seulement est une nécessité, mais également une réalité pilote qui a fait école dans tout le pays.

A l'époque, le chroniqueur écrivait que les journalistes, nombreux, se trouvaient répartis entre les « cornichons et les patates » !

Jeudi, le journaliste se trouvait seul à la table d'honneur, car selon la déclaration de l'un d'eux, absent, un jubilé à 20 ans d'exploitation ne peut pas mériter une ligne dans le journal, l'idée publicitaire déguisée étant par trop flagrante.

A l'époque, on traitait d'utopiques ceux qui lançaient une idée susceptible de sauver l'économie fruitière et maraîchère du canton ; de nos jours on estime que c'est faire de la publicité gratuite que de mentionner le jubilé d'une réalisation qui a fait école dans tout le pays et qui a sauvé cette économie et la sauve encore. Les hommes ont peut-être changé, mais pour certains, l'esprit est resté le même, toujours aussi rétrograde, malgré l'essor prodigieux du canton.

Il faut croire que la réalisation de Charrat-Fully dépasse largement le cadre d'une simple entreprise, puisque à ce jubilé, M. Marius Lampert, conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur, a non seulement pris la parole, mais a également relevé combien durant ces 20 premières années d'existence, les entrepôts frigorifiques de Charrat-Fully avaient contribué à aider les producteurs valaisans. C'est si vrai, que de nos jours on n'imaginait plus le Valais sans ces grands frigos, qui permettent ainsi de livrer, tout au long de l'année, des produits frais et remarquablement conservés.

Aujourd'hui notre canton compte plusieurs installations frigorifiques qui rendent à l'économie fruitière et maraîchère de précieux services.

Je ne veux pas m'étendre plus longuement, car M. Jules Luisier, membre du conseil d'administration dès sa fondation en 1943, a eu la gentillesse de préparer à votre intention un bref historique de notre société. Il vous décrira avec la clarté dont il a le secret, les principales étapes de notre entreprise.

Après M. Lampert, ce fut M. Luisier qui rappela, en termes chaleureux, la grande figure d'Hermann Gaillard trop tôt disparu. M. Luisier sut rappeler, fort à propos, que l'assainissement de la plaine du Rhône avait été réalisé grâce au travail fourni par les 7 communes qui s'unirent par l'entremise de leurs présidents respectifs, à savoir MM. Jules Couchepin pour Martigny-Bourg, Georges Morand pour Martigny-Ville, Sauthier pour Charrat, Luisier pour Fully, Fama pour Saxon, Monney pour Riddes et Saudan pour la Bâtière, et créèrent ainsi le syndicat d'assainissement de la plaine du Rhône, Riddes-Martigny.

Si M. Luisier a parlé de cette réalisation c'était pour remettre les choses en place, et attribuer à ces messieurs l'honneur qu'on attribue généralement à d'autres.

qui veut bien nous faire le grand honneur d'être des nôtres aujourd'hui.

Nous avons également le privilège de compter parmi nous M. Marcien Cretton, président de la commune de Charrat, auquel j'exprime notre reconnaissance pour l'hospitalité que nous accordons aujourd'hui sa belle commune.

Je suis heureux de pouvoir également saluer parmi nous Mme Gaillard, qui pendant de nombreuses années a été la compagne aimable et compréhensive de notre regretté fondateur M. Hermann Gaillard, auquel la commune de Charrat et le canton du Valais doivent beaucoup.

Je remercie également les distingués représentants de la presse que nous sommes bien heureux d'accueillir à cette assemblée. Nous leur savons gré de l'esprit loyal et constructif dans lequel ils nous font l'amitié de nous accorder leur collaboration.

Et enfin, permettez-moi encore d'adresser mes plus vifs remerciements à mes collègues du Conseil d'administration avec lesquels nous avons sans cesse collaboré avec beaucoup de courtoisie et une profonde amitié.

J'adresse également ma reconnaissance au personnel de l'entreprise et tout spécialement à M. Garnier, notre gérant, qui s'est dévoué sans compter, même le dimanche, pour servir nos clients et en même temps pour défendre les intérêts de notre société.

Je n'oublierai certes pas, dans mes paroles de bienvenue, de dire également aux administrateurs et aux contrôleurs qui ont œuvré dans cette société, toute ma reconnaissance. Ma gratitude va également aux actionnaires qui ont fait confiance en 1943 à l'esprit d'initiative et à la clairvoyance de M. Gaillard.

Messieurs, vous me permettez encore, en ma qualité de président de cette société, de vous dire combien je suis reconnaissant à tous ceux qui ont compris en 1943, lors de la fondation de nos entrepôts, le rôle que ces derniers devraient jouer dans notre économie agricole. Il ne suffit pas en agriculture de produire, il faut également avoir les moyens à sa disposition pour conserver les légumes et les fruits, de manière à étaler la vente sur une plus longue période.

Il me semble encore utile de souligner que nos entrepôts frigorifiques ont été construits en pleine guerre, à un moment où l'avenir de notre pays paraissait encore très incertain.

Mais les fondateurs de notre société ont eu confiance dans l'avenir de notre économie. Ils n'ont pas hésité à réaliser cette œuvre qui était la première de ce genre en Valais et ceci sur une base privée sans aucun subside et sans aucune aide de l'Etat.

Aujourd'hui notre canton compte plusieurs installations frigorifiques qui rendent à l'économie fruitière et maraîchère de précieux services.

Après M. Lampert, ce fut M. Luisier qui rappela, en termes chaleureux, la grande figure d'Hermann Gaillard trop tôt disparu. M. Luisier sut rappeler, fort à propos, que l'assainissement de la plaine du Rhône avait été réalisé grâce au travail fourni par les 7 communes qui s'unirent par l'entremise de leurs présidents respectifs, à savoir MM. Jules Couchepin pour Martigny-Bourg, Georges Morand pour Martigny-Ville, Sauthier pour Charrat, Luisier pour Fully, Fama pour Saxon, Monney pour Riddes et Saudan pour la Bâtière, et créèrent ainsi le syndicat d'assainissement de la plaine du Rhône, Riddes-Martigny.

Si M. Luisier a parlé de cette réalisation c'était pour remettre les choses en place, et attribuer à ces messieurs l'honneur qu'on attribue généralement à d'autres.

L'orateur, passant en revue les divers événements qui ont marqué les 20 ans d'existence des frigos, rappela la mémoire des disparus, MM. Gay, Geisser, et surtout Hermann Gaillard, décédé en 1957. Il rappela également l'affaire des Williams, le débordement du Rhône en 1948, le tremblement de terre en 1946 et bien d'autres souvenirs encore, certains tristes, d'autres joyeux, événements qui ont tous à un degré ou l'autre marqué la vie des frigos.

Au moment du dessert, alors que les convives avaient dégusté une excellente pomme, M. Anet apporta quelques précisions sur le fruit qui venait d'être soumis à l'appréciation des invités et qui est une nouvelle création réalisée à Waedenswil et qui porte le nom de « Maigold ».

Selon l'orateur, cette pomme, aussi bonne si ce n'est meilleure que la Golden, ne vient à maturité que très tard et pourra être facilement conservée dans les frigos jusqu'au mois de mai.

A l'issue du repas, tous les invités parmi lesquels on notait la présence de Mme Hermann Gaillard, veuve du fondateur des frigos, de MM. Camille Crittin, ancien conseiller national et ancien secrétaire du conseil d'administration, Marc Morand ancien président de Martigny, du président de la commune de Charrat, et de nombreux actionnaires, se rendirent visiter les installations frigorifiques qui, ainsi que l'a souligné M. Claivaz, ont très peu changé depuis la construction, prouvant par là que le travail avait été bien étudié et bien fait.

Exposition nationale suisse

Opulence et variété dans la section Aliments - Boissons - Tabacs

Présenter quelque 300 000 produits dans une salle de 2 500 mètres carrés de surface est le tour de force accompli pour Aliments - Boissons - Tabacs, une des neuf sections de l'important secteur « L'industrie et l'artisanat » à l'Exposition nationale suisse.

C'est là une façon ingénieuse et plaisante de montrer, sous le thème de « La haute qualité à la portée de tous » la variété, la chatoyance et l'aspect appétissant de la production des industries suisses de l'alimentation, des boissons et du tabac. On a résolu habilement le problème en donnant l'image d'une forêt de cette production, suspendue en grappes opulentes d'emballage colorés de toutes natures, patiemment alignée par le graphiste O. R. Zahnd et sa jeune équipe.

L'attraction du « télépanier »

Une autre originalité de cette halle — mise en œuvre par l'architecte J. P. Cahen — c'est de permettre aux visiteurs de se laisser promener dans cette abondance. En effet, rappelant les paniers que les ménagères trouvent dans les grands magasins pour y accumuler leurs achats avant de passer à la caisse, un moyen de transport continu, précisément baptisé « télépanier », les emporte lentement (à la vitesse d'un escalier mécanique, soit 35 à 50 centimètres-seconde) à travers la forêt de produits.

Amusante et reposante ballade où l'on va des huiles et graisses à la meunerie, au sucre, au sel, aux potages, aux fromages et laits en boîtes. En pénétrant dans la zone des cafés solubles, une double surprise : le bruit des grains pulvérisés dans un moulin et un délicieux parfum de café. C'est ensuite le tabac, feuilles, cigares, cigarettes, etc. puis les boissons (liqueurs, apéritifs, eaux minérales, eaux douces, bières) dont les récipients sont multipliés quasiment à l'infini grâce à un jeu de miroirs. La chaîne du froid, givrée comme il se doit, ménage une autre surprise : une impression de fraîcheur, qui est réelle puisque la différence de température, à cet endroit, est constamment de 15 degrés. Viennent les conserves de fruits, de légumes, de viande, sur un fond de quatre saisons, les odoriférants chocolats — dont on trouve encore une infinité de plaques en vente plus haut — les produits diététiques, les pâtes alimentaires et enfin les biscuits.

Les 150 mètres de parcours du « télé-

panier » sont alors terminés. Il reste à faire la visite au sol, qui ne manque pas non plus d'intérêt.

Une intéressante thématique

Dans des volumes triangulaires et entre des parois de verre est exposée la thématique de la section. Après une introduction aux problèmes de la physiologie de l'alimentation, présentés par les grandes catégories des aliments énergétiques (protéines, graisses, hydrates de carbone), par les autres principes nutritifs nécessaires à l'organisme (vitamines, sels minéraux, cellulose, eau), on a l'occasion de s'initier au rôle capital que joue une alimentation saine dans la vie de l'homme. Par diverses « rations », on apprend à connaître les exigences alimentaires de l'être humain (calories), les différentes manières de se nourrir, ainsi que l'adaptation de l'alimentation aux conditions de la vie contemporaine.

Sous un panorama, les laits et produits diététiques montrent, par une série de photos, la vie, de la naissance à la vieillesse, ainsi que les loisirs, en couleurs, explications étant données grâce à des écouteurs individuels « parlant » trois langues.

Autour de ce centre thématique, ce sont les machines, en activité, illustrant l'industrialisation de l'alimentation, où le 88 % des produits sont conditionnés : emballeuses à sucre, moulins à farine, conche à chocolat. Il y a encore de grandes photos, peu de texte volontairement, même pour le « service à la ménagère » expliquant notamment les avantages des produits préparés qui font gagner un temps précieux et permettent aisément la constitution de réserves.

Enfin on arrive dans une zone de détente, avec nappe d'eau, sièges, et une sorte de « salon du tabac » pourvu de confortables fauteuils, ornés de vitrines tapissées de feuilles d'herbe à Nicot contenant de beaux objets anciens : bagues, pipes, gravures, sans oublier une carte synoptique de la production et du mélange du tabac.

A l'extérieur de la halle, dans la partie générale du secteur, la section démontre symboliquement que l'industrie suisse est tributaire de la prospérité économique dans le monde, et aussi que le niveau de vie des pays développés dépend, à la longue, de celui des pays en voie de développement, et quelles sont les contributions de l'industrie helvétique à l'élévation du niveau de vie dans le monde, sur le plan de l'alimentation.

Votations fédérales

(Suite de la 1re page)

ZOUG	2.931	1.315
GLARIS	2.106	1.212
FRIBOURG	7.142	2.134
SOLEURE	19.135	7.357
BALE-VILLE	17.635	3.675
BALE-CAMPAGNE	8.282	3.215
SCHAFFHOUSE	8.130	4.026
APPENZEL RH.-EXT.	3.922	2.674
APPENZEL RH.-INT	906	411
SAINT-GALL	28.856	13.031
GRISONS	10.279	4.947
ARGOVIE	42.202	27.735
THURGOVIE	15.924	7.018
TESSIN	8.221	1.172
VAUD	14.932	3.421
VALAIS	6.311	1.787
NEUCHÂTEL	17.821	6.228
GENEVE	8.101	648
TOTAL	374.823	171.543

Participation au scrutin : 35,6%.
Tous les cantons ont accepté.

Récapitulation (1er chiffre oui - deu-

xième : non).
Conches 264 (101) - Rarogne Or. 177 (30) - Brigue 553 (118) - Viège 665 (220). Rarogne Occ. 313 (97) - Loèche 307 (93). Sierre 740 (186) - Hérens 243 (91) - Sion 933 (209) - Conthey 175 (50) - Martigny 666 (208) - Entremont 260 (95) - Saint-Maurice 491 (82) - Monthey 524 (206). Militaire : — (1).

Total - Oui : 6311 - Non : 1787.

MARTIGNY - Communes (1er chiffre : Oui - Deuxième chiffre : Non).
Bovernier 21 (11) - Charrat 36 (2) - Fully 95 (17) - Isérables 25 (12) - Leytron 29 (15) - Martigny-Bourg 89 (17) - Martigny-Combe 50 (49) - Martigny-Ville 189 (16) - Riddes 28 (21) - Saillon 44 (5). aSaxon 45 (34) - Trient 15 (9).

ENTREMONT - Communes (1er chiffre : Oui - Deuxième chiffre : Non) :
Bagnes 90 (29) - Bourg-Saint-Pierre 16 (1) - Liddes 11 (2) - Orsières 56 (20). Sembrancher 49 (20) - Vollèges 38 (23).

La Semaine en Suisse

● Dimanche 17 mai

VALAIS - Nombreux accidents de la circulation sur nos routes pendant le week-end de Pentecôte. A Collombey, une collision entre trois voitures coûte la vie à une petite fille de cinq ans. Il y a deux autres blessés. Sur la route, entre Martigny et Charrat, un piéton a été écrasé par une voiture. Il s'agit de M. Georges Giroud de La Bâtière. A Châteauneuf, une voiture sort de la route et tombe dans un canal. Un jeune passager, âgé de 15 ans, est très gravement blessé.

● Lundi 18 mai

VALAIS - Pendant la Pentecôte, 300 véhicules à l'heure ont franchi le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard. La circulation était très dense en plaine dans le milieu de l'après-midi.

VAUD - Les routes vaudoises ont également été le théâtre d'accidents de la circulation. Au-dessus de Vevey, à « La Chau », deux autos entrent en collision, faisant un mort et deux blessés. A Coppet, voulant éviter un cycliste, une auto se jette contre une autre roulant en sens inverse. Bilan : deux blessés graves.

● Mardi 19 mai

VALAIS - La jeune victime de l'accident de voiture de Châteauneuf est décédée des suites de ses blessures.

● Mercredi 20 mai

VALAIS - Accident à Preglia, sur la ligne Brigue-Domodossola. Le Simplon-Express a happé deux ouvriers occupés sur un chantier.

VAUD - A 18 h. 30, le 1.000.000ème visiteur a franchi l'entrée de l'Expo. Il s'agit de M. Charles Ridner, un Suisse vivant en Colombie.

● Jeudi 12 mai

BALE - SUD-Aviation, constructeur des « Caravelles », a procédé à des essais d'atterrissages téléguidés automatiques. L'appareil s'est posé sur la piste sans que le pilote n'intervienne.

● Vendredi 22 mai

GENEVE - Une banque a été victime d'une audacieuse escroquerie. Un inconnu a déposé, en natissement, des titres américains et a obtenu un crédit de 1.300.000 francs. Après vérification, il s'est avéré que tous les titres étaient faux.

● Samedi 23 mai

SOLEURE - Un avion de tourisme heurte le faite d'un sapin et s'abat sur un pâturage situé à 1300 mètres au-dessus de Grenchen. Les deux occupants de l'aéronef périssent carbonisés.

VALAIS - Le tunnel du Grand-Saint-Bernard est ouvert au trafic depuis plus de deux mois. 82.000 véhicules automobiles, 600 camions et 250 cars l'ont déjà emprunté.

AUDITOR.